



## COMITE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 25 septembre 2022

**Clubs représentés** : Audincourt, Belfort, Besançon R03, Besançon SPT, Chaffois, Dole, Gray, Lons-le-Saunier, Morteau, Parcey, Pontarlier, Réchésy, Valentigney, Vesoul, Vesoul Marteroy et Villers-le-Lac.

**Clubs excusés** : Les Hôpitaux Neufs, Rang et Rougemont.

**Membre du bureau excusée** : Corinne FAUVET

**Nombre de votants** : 103

Anne remercie Josiane BOURGEOIS et les membres du club de Lons pour l'accueil de cette AG. Elle demande s'il est possible de modifier l'ordre du jour, afin de procéder au vote des représentants à l'AG fédérale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **I. Approbation du PV de l'AG 2020-2021**

Aucune remarque sur le PV de l'AG 2020-2021.

Vote : PV approuvé à l'unanimité.

#### **II. Rapport moral et d'activité de la saison 2021-2022**

Mot de la présidente :

« Certains clubs francs-comtois ont été durement touchés durant cette saison, avec la disparition de joueurs, animateurs ou arbitres toujours licenciés ou non :

Jean-Louis Pochon (Lons), Janine Borel (Audincourt), Jean-Pierre Viancin et Noëlle Vaisseau (Valentigney), Marie-Claire Morin (Belfort), Pierre Brindel, Lucette Duvernay, Jeannine Macchioni et Georgette Laubepin (Dole) et Georges Rolet (Morteau). Une pensée également à tous ceux qui n'auront pas été cités, mais qui ont fait partie, plus ou moins longtemps de vos clubs.

Je souhaite de tout cœur à ceux qui ont vécu des ennuis de santé plus ou moins importants, un rétablissement à la mesure de leurs possibilités et que le scrabble puisse leur permettre de retrouver la majeure partie, voire toutes les fonctions essentielles du cerveau, dont nous avons besoin dans la vie.

Lors de cette saison 2021-2022 nous avons pu vivre un retour à la pratique de notre passion pour la plupart d'entre nous, dans le cadre de l'activité de nos clubs en présentiel et pour certains dans le cadre de la compétition. Même si la baisse générale de participation aux 31 compétitions a été d'environ 30%, comme au niveau national, elle a permis aux participants de se retrouver et de passer de très bons moments, de retrouver le chemin des championnats de France, adultes comme jeunes, voire des championnats du monde. Chacun étant libre de ses choix, nous ne pouvons imposer la participation aux compétitions. Pour ceux qui n'oseraient pas y revenir, je me permettrai de dire qu'aucune de nos compétitions départementales ou régionales n'a créé de cluster. Chacun a vécu cette saison dans le respect des différents protocoles mis en place pour la santé de chacun et je vous en remercie très vivement. Je tiens également à remercier grandement tous les membres des clubs qui se sont investis dans ces organisations, plus contraignantes qu'habituellement.

Je remercie également l'ensemble des membres du bureau (Claude, Corinne, Murielle, Pascal et Patrick) pour leur dévouement et leur implication tout au long de cette saison, avec 2 temps forts qu'ont été les semaines fédérales d'octobre et de juin.

Je me permettrai de rappeler qu'une association ne fonctionne pas qu'avec des adhérents et des licenciés. En effet, chacun doit à la mesure de ses possibilités, s'investir dans des tâches diverses, en dehors des fonctions administratives obligatoires. Il est important que ce ne soit pas toujours les mêmes qui se « sacrifient » pour arbitrer, ramasser, tenir la buvette, installer ou ranger une salle, que ce soit au niveau de votre club comme au niveau régional. En effet, il est toujours difficile pour un président de club ou de comité de faire comprendre cela. Sauf que le jour où il n'y aura pas d'arbitre ou de ramasseur, le simple consommateur de scrabbleur ne pourra satisfaire ses besoins. Il est primordial que chacun d'entre nous, en toute simplicité et de manière spontanée, se propose sans que l'on soit obligé de le lui imposer. Chacun y gagnera et cela permettra d'atténuer certaines tensions. Je rappelle que depuis septembre 2014, le comité ne défraie plus les licenciés pour leur participation aux différents championnats de France et du monde car la majeure partie des redevances sont laissées aux clubs organisateurs. Chaque club a donc le droit d'appliquer une politique permettant de remercier ses qualifiés à la hauteur de l'investissement qu'ils ont tout au long de la saison.

Le travail des uns dépend du travail des autres, que ce soit à l'intérieur de votre club tout comme entre votre club et le comité. Il est donc important que chacun respecte les règles établies afin de faciliter le travail de tous.

Certaines règles mises en place dans le cadre sanitaire, en particulier le fait de ne pas changer de place lors d'un tournoi, nous ont montré que finalement nous pouvions les maintenir car elles permettent plus de simplicité dans l'organisation, que ce soit du côté des joueurs comme des arbitres.

Je souhaite que cette saison 2022-2023 soit un tremplin vers le développement de chacun de vos clubs. Que chacun puisse mettre en place la convivialité nécessaire et ce qui permet à de nouveaux joueurs d'oser franchir la porte de votre association, sans oublier que le bénévolat a parfois ses limites qu'il ne faut pas franchir et qu'il vaut mieux des adhérents acteurs que des adhérents simples consommateurs pour faire vivre un club ou un comité. »

#### **A. Bilan des clubs et licences (Claude)**

Le Comité compte 19 clubs civils et 392 licences (contre 370 la saison précédente). 32 nouvelles licences.

#### **B. Bilan des compétitions (Pascal)**

Par rapport à la saison 2018-2019, dernière saison complète avant la crise sanitaire, le nombre de participants aux compétitions a diminué d'environ 30 %.

Les vainqueurs par série, de la ronde MC Cornut sont récompensés (Frédéric BARTIER, Laurent CATHERINE, Christophe COMTE, Chantal GIROD, Jocelyne MIAVRIL, Elisabeth BAUD et Corine TROUTOT). 171 joueurs y ont participé, dont 52 sont classés selon les critères du RI.

4 joueuses franc-comtoises ont remporté un titre de **Championne de France** dans leur catégorie :

- Gisèle SONNEY (Pontarlier) en série 6AB, et Marie-Rose CUPILLARD (Chaffois) en série 4CD au Championnat de France Vermeils Diamants Rubis,
- Anne ALBINI et Claude BOUCARD (Valentigney) en Série 3 au Championnat de France en Paires.

En Finale Interclubs, l'équipe d'Audincourt termine 3<sup>ème</sup> en Division 2.

Thierry CASTALAN et Frédéric BARTIER ont disputé les Championnats du Monde à Louvain-la-Neuve. Ils terminent respectivement 42<sup>e</sup> et 65<sup>e</sup>.

### **C. Bilan scolaire et jeunes (Patrick)**

11 clubs jeunes, qu'il s'agisse de clubs purement scolaires ou de sections jeunes de clubs civils. Une quarantaine de licenciés, à comparer aux 200 au plan national.

Les clubs de Chaffois et Chamblay ont participé au « Défi c'est la classe ».

Avec 11 joueurs sélectionnés, la délégation franc-comtoise était la plus importante, après celle de l'Auvergne (Comité organisateur), aux **Championnats de France** à Lempdes. Avec l'aide de Monique CUINET, prise en charge financièrement par la FFSc, un jeune garçon malvoyant a pu participer à ce Championnat.

Les meilleurs jeunes récompensés par le comité ont été : Martin LIGNY-COPPEY (Vesoul Marteroy) en cadet, Eva DUBAIL (Réchésy) en benjamin, Antoine MARTIN (Vesoul Marteroy) en poussin et Maelys JEANPETIT (Chaffois) en mini-poussin.

Anne remercie les accompagnateurs (Isabelle et Patrick), ainsi que l'ensemble des animateurs jeunes.

### **D. Arbitrage (Anne)**

Il est constaté que ce sont souvent les mêmes qui s'inscrivent à l'arbitrage des compétitions, il faudra absolument que cela évolue les années à venir et que de nouveaux licenciés s'investissent à l'arbitrage, dans les 4 départements.

Les clubs de Besançon et Chaffois, ainsi que le comité, ont proposé durant cette saison une formation à l'arbitrage et/ou à la gestion avec Sigles.

Claude appelle à la vigilance pour l'import et l'export des résultats sous SIGLES. Il est capital d'enregistrer le bon top de la partie, sous peine de poser des difficultés quand il s'agit de faire la fusion des épreuves par centres.

*Vote à l'unanimité du rapport moral et d'activité.*

### **III. Rapport financier de la saison 2021-2022 (Claude)**

Le Comité termine la saison 2021-2022 avec un résultat négatif de : - **743,16 €**, se répartissant comme suit : 55 418,74€ de revenus et 56 161,90€ de dépenses.

Ce résultat négatif s'explique principalement par la prise en charge de 5€ sur le tarif de la licence, pour chaque licencié de la saison précédente qui reprenait sa licence. Cette action de promotion avait été votée en CA.

Le comité a également investi dans l'achat d'un ordinateur à l'attention du secrétariat.

En réponse à une question de Chantal GIROD, le bénéfice pour l'organisation des **Semaines de Simultanés** à Villers-le-Lac est de 205,44€ sur les deux semaines. Pour la première session, nous avons bénéficié de 2 gratuités, contre une seule en juin. Anne précise que l'objectif n'est pas non plus de se faire un bénéfice important sur le dos de joueurs qui paient déjà une semaine en pension complète. Elle en profite également pour remercier Claude, Murielle et Pascal qui ont œuvré lors de ces semaines. Le retour des participants est très positif. Lors de ces semaines, 3 parties de scrabble par jour sont proposées, ainsi qu'une offre de découvertes culturelles de notre patrimoine local et gastronomiques. Les participants ont le choix d'y participer ou pas.

Benoit BRIGAUDET et Jeanne MOUROUX, (Vérificateurs aux comptes) ont procédé le vendredi 16 septembre à l'analyse des comptes, et constaté l'excellente tenue des livres de trésorerie. Ils proposent donc à l'Assemblée Générale de donner quitus à Claude et la remercient vivement pour la qualité de son travail.

*Vote : unanimité moins 1 abstention.*

### **IV. Budget prévisionnel 2022-2023 (Claude)**

Claude présente un budget prévisionnel 2022-2023 à l'équilibre.

Aucune remarque concernant ce budget prévisionnel.

## V. Election des représentants à l'AG fédérale

Se présentent : Brigitte BUDA, Frédéric BARTIER et Yves RUHOFF

*Vote : 3 abstentions et 100 voix pour*

## VI. Informations diverses (régionales et fédérales)

- Election d'un nouveau Bureau fédéral : chaque licencié peut voter sur le site fédéral, rubrique « Ma fiche ». Les joueurs ne possédant pas de fiche perso peuvent se faire aider par leur Président(e) de club pour s'en créer une et pouvoir participer à l'élection.

Date limite du vote : jeudi 20 octobre à 23H59.

- Tarifs : le montant de l'affiliation club passe de 46 à 50 €. Le tarif préférentiel de 20 € pour une nouvelle affiliation club est prolongé un an de plus, il sera donc valable 2 ans.

Il est demandé à chaque club de rajouter sur la feuille de réaffiliation (jaune) destinée au Comité les noms et coordonnées des Trésoriers ainsi que des personnes gérant SIGLES.

- Tarif des Championnats départementaux : le tarif unique voté en CA fédéral pour les adultes nous a obligé en CA régional à voter le tarif de 13€ pour les CD. Néanmoins, comme précisé lors du dernier CA et noté dans le CR, pour un CD, les joueurs du comité ne payeront que 10€, les 3€ étant « une remise faite d'office par le club organisateur ».

- Comptabilité : la Trésorière, Claude, incite fortement les clubs à utiliser le virement comme moyen de paiement au Comité. Ne pas oublier de l'informer s'il y a un changement de domiciliation bancaire.

**Pour les TH3**, Claude ne recevant plus les factures de redevances de la Fédé, les clubs organisateurs sont invités à attendre la facture de la Fédé et à la payer directement, sans passer par le comité.

Arbitrage : Pour cette nouvelle saison, c'est Corinne FAUVET ([corrine.fauvet@gmail.com](mailto:corrine.fauvet@gmail.com)) qui reprend la gestion des résultats pour les compétitions disputées sur plusieurs centres. Bien veiller au respect des consignes présentes sur les affiches et/ou envoyées avant chaque compétition, pour lui faciliter le travail.

- Anne annonce qu'un stage d'arbitrage, d'utilisation de SIGLES et d'Excel sera organisé à Valentigney les **jeudi 3 et vendredi 4 novembre**.

- 2 arbitres de club ont demandé à passer arbitre régional durant la saison à venir : Isabelle VALDENNAIRE (Vesoul Marteroy) et Colette HERMELIN (Lons-le-Saunier). Cela impliquera donc un suivi avec du triple arbitrage lorsque nécessaire.

- Calendrier :

- La **phase 2 du Championnat de France** (dimanche 27 novembre) est confirmée à **Rougemont**.
- La **phase 3** (dimanche 11 décembre) aura lieu à **Valentigney**, au Collège des Bruyères.
- Le **TH2 Comité** initialement prévu en février est annulé et celui du **samedi 25 mars** est maintenu.

- Semaines de Simultanés : 2 semaines organisées en octobre 2022 et juin 2023, à l'Hôtel du Lac à Malbuisson (site internet). Il faudra 1 personne volontaire pour aider Claude au niveau de l'animation de la semaine de juin. En octobre 2023, le séjour sera à nouveau à Evasion Tonique à Villers le Lac.

- Scrabble Classique : mise en place des Masters Régionaux (cf compte-rendu du CA du 3 juillet).

- Dotation : mise en place d'un partenariat avec l'entreprise boroillotte «La Maison du Bocal» pour remplacer les cartes cadeaux distribuées auparavant. Les récipiendaires recevront un assortiment de produits régionaux d'une valeur marchande d'environ 30 € et négocié à 20 € par le comité.

## VII. Question diverses:

« Dans quelle mesure un club a le droit d'interdire à un autre club la possibilité de participer à des compétitions officielles ? »

Un club ne peut interdire à un autre club la possibilité de participer à des compétitions officielles. Il est rappelé qu'il y a très souvent plusieurs centres possibles et qu'aucun club n'est rattaché à un centre précis comme cela était le cas par le passé. Par contre, aucun club n'est obligé d'accueillir des joueurs d'autres clubs et a le droit d'ouvrir un centre pour ses seuls joueurs sans qu'il ait besoin de se justifier. Mais, il est bien évident que chaque centre doit respecter les règles des compétitions, pour être validé. Le comité fera tout pour permettre à chacun de pouvoir proposer l'ouverture d'un centre. Si besoin un triple arbitrage pourra être envisagé.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30.

Le Trésorier adjoint, P. Bernier